



NOM Prénom	Matériel	TAILLE	Marque	Couleur	Prix Demandé	Somme due pour le dépôt	Matériel Vendu	Somme restant à l'association	Somme due au vendeur
	Ski					0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
Numéro client	Ch. de ski					0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Bâtons					0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Snowboard					0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Ch. De snowboard					0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
						0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Textile :					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	1					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	2					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	3					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	4					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	5					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	6					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	7					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	8					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	9					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	10					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	11					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	12					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	13					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	14					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	15					0,00 €		0,00 €	0,00 €
	16					0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total						0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Barème des frais de prise en charge du matériel

(non remboursable):

De 1€ à 15€=1€

De 16€ à 30€=2€

De 31€ à 99€=3€

+de 100€=5€

Horaire:

Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 9h à 19h

Dimanche de 9h à 15h

Une commission de 10% sur le prix de vente, fixé lors du dépôt, sera prise sur tout matériel vendu.

Le Ski Club Sélestat décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou avarie le matériel déposé à la bourse restant la propriété du déposant, qui en est le seul responsable.

Le Ski Club Sélestat n'encourt aucune responsabilité pour tous dommages directs et/ou indirects, perte d'exploitation, dommage ou frais qui pourraient survenir au cours de l'utilisation du matériel vendu.

Toute modification par l'utilisateur des réglages effectués du matériel vendu, lors de la bourse aux skis, selon la norme Isoski, encourra sa responsabilité.

IMPORTANT

Pour tout retrait du matériel invendu ou encaissement de la somme due en cas de vente, il faut obligatoirement nous présenter cette fiche.

Le retrait se fait au plus tard dimanche à 15h, passé cette horaire, il ne vous sera plus possible de récupérer votre matériel.